



LETTRÉ D'INFORMATIONS

juin 2024

Sommaire :

- Jobs d'été
- Horaires d'été déchetterie
- Rappel règles de civisme
- Appel bénévoles Médiathèque
- Respire 2024
- Elections législatives
- A vos agendas

La mairie vous accueille :
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h,
et tous les samedis matins
(sauf pendant
les vacances scolaires)
au 4, rue de la poste
86800 Saint Julien l'Ars.

- ☎ 05 49 56 71 24
- ✉ mairie@saintjulienlars.fr
- 🌐 saintjulienlars.fr
- 📘 Mairie de Saint Julien l'Ars

Suivez l'actualité de
votre commune
en TELECHARGEANT
L'APPLICATION GRATUITE

Directrice de la publication :

Béatrice VANNESTE,

Maire de Saint Julien l'Ars

Rédaction et mise en page :

Laurence GENIER,

Maire adjointe à la communication,
événements et culture

un Job d'été pour 16 adolescents de la commune

Cette année encore, la commune offre à 16 jeunes l'opportunité de se forger une première expérience professionnelle de 15 jours via un job d'été. Ainsi, Amaya, Baptiste, Felix, Gatien, Jules, Julia, Kathleen, Lana, Lea, Leelou, Mathis, Nicolas, Quentin, Raphaël, Remy, Tom vont à tour de rôle entretenir l'Aire de pique-nique du Broussa appréciée des touristes, ramasser les papiers et débris dans les rues de la commune et assister les services techniques pour divers petits travaux.



Déchetterie : horaires d'été

Du **lundi 17 juin au dimanche 15 septembre 2024** toutes les déchetteries de Grand Poitiers ouvriront aux jours habituels mais à partir de 6h30.

- **Ouverture 6h30 - 13h00 :**

Saint-Julien-l'Ars, Chauvigny, Ligugé, Lusignan, Saint-Eloi à Poitiers,
Saint-Georges-les-Baillargeaux, Saint-Nicolas à Migné-Auxances

- **Ouverture 6h30 - 12h00 :**

Bois-d'Amour à Poitiers, Bonnes, Fontaine-le-Comte, Sèvres-Anxaumont
Plateforme de compostage à Migné-Auxances



Rappel règles de civisme

Rappel de l'arrêté municipal du 13/10/2022 obligeant chaque riverain à l'entretien des trottoirs, devants de portes et végétation devant chez soi.
Merci de votre vigilance.

Les beaux jours arrivent enfin ! C'est l'occasion de faire un rappel des horaires à respecter pour effectuer les travaux de jardinage et bricolage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore :

du lundi au vendredi :

8h30 à 12h00 et 13h30 à 19h00.

les samedis :

9h00 à 12 h00 et 14h00 à 18h00.

les dimanches et jours fériés :

10 h00 à 12h00

(arrêté préfectoral du 5/01/ 2021)

Par ailleurs, les déchets verts résultant de cet entretien doivent être emmenés à la déchetterie car tout feu de déchets verts est interdit dans la Vienne.

(article 10 de l'arrêté n°2017-SIDPC-014).



APPEL A BÉNEVOLES POUR LA MEDIATHÈQUE

La médiathèque réouvrira ses portes le 10 juillet.

Madame Aubert, nouvellement recrutée aura le plaisir de vous accueillir et vous conseiller. C'est l'occasion pour elle de former une nouvelle équipe de bénévoles à ses côtés.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, vous pouvez déposer une candidature à la mairie (par mail ou courrier).



ELECTIONS LEGISLATIVES des 30 juin et 7 juillet

Pris de court par l'annonce des élections législatives, nous avons dû nous adapter.

A titre exceptionnel, les bureaux de vote des 2 tours se tiendront :

**à la salle Omnisport
de 8h00 à 18H00**

Pour rappel les bureaux de vote ont été modifiés :

le bureau 1 = les noms commençant par les lettres de A à I (nom de jeune fille)

le bureau 2 = les noms commençant par les lettres de J à Z

le numéro de votre bureau de vote figure sur votre nouvelle carte électorale.

- Une pièce d'identité est obligatoire (aucune dérogation ne sera possible, les cni dématérialisées ne sont pas autorisées)



A vos agendas !

Tous les dimanches du 30 juin au 25 août retour de la guinguette éphémère (zone du Broussa en Juillet et à la Sapinette en Août).

Vendredi 5 juillet : Feu d'artifice et bal populaire à la Zone du Broussa

Accueil dès 19h00 avec une apéritif offert par le comité des fêtes et un concert de l'harmonie des enfants de Saint Julien l'Ars (restauration possible sur place proposée par le club de foot).



Respire 2024 : Saint Ju, ville étape d'un évènement solidaire

Alexandre Lequien, papa d'un enfant de 10 ans, atteint de la mucoviscidose s'est lancé un pari fou : celui de dessiner à vélo des poumons géants en parcourant 2300 km en 15 étapes entre le 12 et le 26 juillet. Il a choisi Saint Julien l'Ars le vendredi 19 juillet comme ville étape sur le tracé de son parcours.

L'objectif de ce défi ? Sensibiliser sur cette maladie génétique mortelle (l'espérance de vie moyenne des malades est de 38 ans actuellement) et récolter des fonds pour l'association Grégory Lemarchal.

Touchés par l'engagement de ce papa courageux, la municipalité, le Conseil Communal des Jeunes et le comité des fêtes ont mené des actions fédératrices permettant de collecter des fonds : une tombola, une journée olympique et paralympique et d'autres actions spontanées d'acteurs économiques locaux.

Nous lui réservons un accueil chaleureux le 19 juillet et lui remettrons le fruit des ces collectes en présence de l'association Grégory Lemarchal.

